Code : GOU-02-01

FICHE PROGRAMME

Accompagner la décision publique par une expertise de confiance

Renforcer la qualité de l'analyse, du conseil et du dialogue avec les élus pour éclairer des décisions publiques robustes et partagées.

Durée : 1 jour
(adaptable à 2 jours lorsque la formation intègre des mises en situation approfondies ou des travaux sur des situations réelles de la collectivité.)

Format : Inter ou Intra
Présentiel, distance, hybridée

Pourquoi cette formation est stratégique ?

Les élus prennent les décisions qui engagent l'avenir des collectivités. Les directions générales, les directeurs et les cadres stratégiques contribuent à leur préparation par la qualité de leurs analyses, de leurs propositions et de leurs conseils.

Cette mission dépasse largement la production de notes ou d'expertises techniques. Elle suppose de comprendre les enjeux politiques et administratifs, d'éclairer les choix possibles, d'objectiver les risques, d'anticiper les conséquences des décisions et de proposer des scénarios d'action au service du projet territorial. La qualité de cette relation de conseil constitue un facteur essentiel de confiance entre élus et administration.

Elle contribue à renforcer la qualité de la gouvernance, à sécuriser les décisions publiques et à développer une culture de dialogue fondée sur la loyauté, la transparence et la responsabilité.

Cette formation propose aux cadres publics de **développer une posture de conseil à forte valeur ajoutée, conciliant exigence professionnelle, discernement et sens de l'intérêt général**.

Pour qui ?

- Directions générales ;
- Directeurs généraux adjoints ;
- Directeurs ;
- Cadres stratégiques ;
- Responsables amenés à préparer ou éclairer la décision publique.

Prérequis

Exercer des fonctions de direction, d'encadrement stratégique ou de responsabilité impliquant la préparation ou l'accompagnement de la décision publique.

Les points forts de la formation

- Une réflexion sur le rôle stratégique du cadre dans la préparation de la décision publique.
- Une approche centrée sur la qualité du conseil plutôt que sur les seuls aspects techniques.
- Des méthodes permettant de structurer une expertise claire, argumentée et utile à la décision.
- Des outils favorisant un dialogue constructif avec les élus dans le respect des responsabilités de chacun.
- Une pédagogie fondée sur des situations réelles rencontrées dans les collectivités.
- Une formation immédiatement mobilisable dans les pratiques professionnelles.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les attentes des élus à l'égard de l'expertise administrative ;
- Développer une posture de conseil conciliant neutralité, loyauté et esprit d'initiative ;
- Structurer une analyse facilitant la prise de décision ;
- Présenter plusieurs scénarios argumentés et objectivés ;
- Renforcer la qualité du dialogue entre expertise administrative et décision politique ;
- Développer une relation de confiance durable au service du projet territorial.

Modalités

- Formation en présentiel ou distanciel
- Sessions intra ou inter-organisations ;
- Alternance d'apports, d'ateliers, d'études de cas et d'analyses de pratiques
- Adaptation possible aux enjeux spécifiques de votre organisme.

Éligibilité

Formation éligible aux financements OPCO selon les dispositifs en vigueur.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour toute demande d'adaptation ou de compensation, contactez notre référent handicap.



Programme de la formation

Comprendre les attentes liées à l'expertise publique

- Les spécificités de la décision publique locale ;
- Les attentes des élus à l'égard des directions et des cadres ;
- Les conditions d'une expertise reconnue et utile ;
- Les facteurs qui renforcent la confiance dans la relation de conseil.

Construire une expertise qui éclaire la décision

- Analyser une situation complexe ;
- Identifier les enjeux, les risques et les opportunités ;
- Construire plusieurs scénarios d'action ;
- Argumenter sans orienter la décision.

Développer une posture de conseil

- Adapter sa communication aux enjeux stratégiques ;
- Présenter des analyses de manière claire et synthétique ;
- Favoriser un dialogue de qualité avec les élus ;
- Assumer pleinement son rôle d'expert au service de l'intérêt général.

Renforcer la qualité de la décision publique

- Contribuer à une gouvernance fondée sur la confiance ;
- Développer une culture du discernement ;
- Tirer parti des retours d'expérience pour améliorer les pratiques ;
- Élaborer une feuille de progrès adaptée à son contexte professionnel.

Accompagner la décision publique par une expertise de confiance

Méthodes pédagogiques

- Études de cas inspirées de décisions publiques réelles ;
- Analyse de notes stratégiques et de scénarios de décision ;
- Mises en situation de présentation à un exécutif ;
- Échanges de pratiques entre pairs ;
- Élaboration d'outils directement réutilisables dans les collectivités.

Modalités d'évaluation

- Auto-positionnement en début et fin de formation ;
- Exercices d'analyse et de structuration de recommandations ;
- Évaluations formatives tout au long de la journée ;
- Élaboration d'un plan d'action individuel visant à renforcer sa posture de conseil.

Tarif

Inter-organisations : nous consulter.

Intra-organisation : proposition établie sur mesure selon les enjeux de la collectivité et les objectifs poursuivis.

S'inscrire

Contactez-nous via notre adresse mail ou par téléphone

contact@acrossuniversterritorial.com

06 33 11 57 99

Across Univers Territorial

acrossuniversterritorial.com